



PROCES VERBAL
N°19/CNCMP/2012
DU 19/06

L'an deux mille douze et le Mardi 19 Juin à 10 heures, le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Ahmed Baba Ould Moulaye Zein, son Président.

Etaient présents :

- Mohamed Abdallahi Ould Zeine, CP
- Ahmed Salem Ould Bouboutt, CP
- Brahim Ould Hamed, CP
- Yacoub Ould Haibelty, CP
- Ciré Amadou, CP
- Raifa Mint Kassim, CP
- Abderrahmane Abdoul, Représentant du Contrôle Financier

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DES SECTEURS SOCIAUX

1°/-**Examen** de la lettre n° 0262/CPMSS reçue le 11 juin 2012, demandant l'approbation de la grille d'évaluation relative à l'assistance technique aux structures (MDEFFPNT, ARE et APAUS) pour l'accès ouvert du Backbone National au partenariat Publics et Privé.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve la grille d'évaluation relative à l'assistance technique aux structures (MDEFFPNT, ARE et APAUS) pour l'accès ouvert du Backbone National au partenariat Publics et Privé.

2°/-**Examen** de la lettre n° 0268/CPMSS reçue le 13 juin 2012, demandant l'approbation du dossier d'appel d'offres, relatif aux travaux de construction en quatre lots distincts, de quatre collèges complets à l'intérieur du pays.

(Handwritten signatures and initials in blue ink)

Décision :

Sur la base des informations fournies, la Commission n'a pas d'objection au lancement du DAO relatif aux travaux de construction en quatre lots distincts, de quatre collèges complets à l'intérieur du pays sous réserve de l'accord du bailleur de fonds, de prendre en considération les observations en annexe et de faire parvenir à la CNCMP une copie corrigée du DAO avant son lancement.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DES SECTEURS DES INFRASTRUCTURES

3°/-Examen de la lettre n° 0099/CPMSI reçue le 14 juin 2012, demandant l'approbation du plan de passation des marchés du MET.

Décision :

La Commission approuve le plan de passation de marchés du MET sous réserve de prendre en compte les observations ci-dessous :

- 1) Corriger et préciser avec exactitude les dates estimées pour les actions envisagées ;*
- 2) Pour les prestations intellectuelles, indiquer avec précision le mode de sélection des consultants*
- 3) Paire parvenir à la CNCMP une copie corrigée avant sa publication.*

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DES SECTEURS DE L'ADMINISTRATION, DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

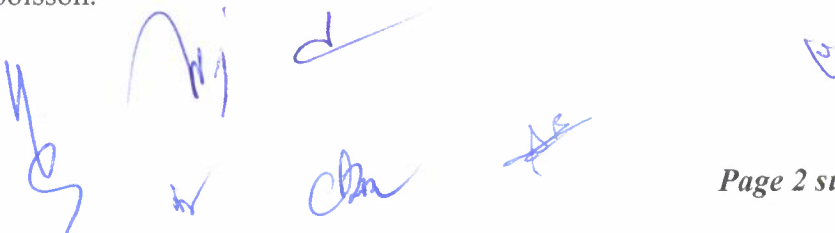
4°/-Examen de la lettre n° 0099/CPMSACC reçue le 12 juin 2012, demandant l'approbation du dossier d'appel d'offres relatif à l'acquisition de 104.000 ML de Grillage et d'accessoires de construction de clôtures.

Décision :

Sur la base des informations fournies, la Commission n'a pas d'objection au lancement du DAON relatif à l'acquisition de 104.000 ML de Grillage et d'accessoires de construction de clôtures sous réserve de prendre en considération les observations en annexe et de faire parvenir à la CNCMP une copie corrigée du DAON avant son lancement.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DES SECTEURS DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

5°/Examen de la lettre n° 0106/CPMSEF reçue le 17 juin 2012, demandant l'approbation d'un marché par entente directe relatif à l'assistance pour la mise en place d'une structure de gestion indépendante de distribution de poisson.



Décision :

La CNCMP n'autorise pas la passation d'un marché par entente directe relatif à l'assistance pour la mise en place d'une structure de gestion indépendante de distribution du poisson pour le motif d'absence d'éléments justifiant ce mode dérogatoire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée, les jour, mois et an que dessus.

LE PRESIDENT

AHMED BABA OULD MOULAYE ZEINE



Les Membres du Comité Permanent

- Mohamed Abdallahi Ould Zeine,
- Ahmed Salem Ould Bouboutt,
- Brahim Ould Hamed,
- Yacoub Ould Haibelty,
- Ciré Amadou,
- Raifa Mint Kassim,
- Abderrahmane Abdoul, Représentant du Contrôle Financier